DEMANDE DE RETOUR A DOMICILE LE MERCREDI D'UN ELEVE INTERNE

Conformément à l'article III-6 du Règlement de l'internat, j'autorise mon enfant :

NOM :……. Prénom : ……

A rentrer tous les mercredis à son domicile familial **(retour obligatoire pour la reprise des cours le lendemain) :**

oui non

A Albi, le……..

Signature des parents

N.B. : Tout changement ponctuel ou sur la durée doit être notifié par mail à l'adresse vie scolaire par les parents.

RAPPEL SORTIE EXCEPTIONNELLE :

Toute demande de départ de l'internat **doit être de l'ordre de l'exception** et déposée par écrit auprès de la Vie Scolaire du bâtiment C revêtue de la signature du responsable légal (ou de l'interne majeur), ou adressée par mail à : viescolaire@rascol.net

L'élève interne doit s'assurer que la demande de sortie a bien été accordée par un CPE avant de quitter l'établissement, sous peine de sanction.